



**SOS VILLAGES
D'ENFANTS
FRANCE**

www.sosve.org

L'ESSENTIEL 2017

2017 portait de nouvelles perspectives. Elles se sont concrétisées, marquant ainsi le fort développement de notre association.

En France : de nouveaux villages d'enfants SOS (Charente-Maritime, Maine-et-Loire, Var) et le renforcement de programmes au bénéfice des enfants et des jeunes mais aussi des familles.

A l'international : création d'une école, projets novateurs en faveur de la protection et des droits des enfants, de la formation des jeunes, du renforcement des capacités des familles et des communautés.

Ces actions sont possibles grâce à la confiance des conseils départementaux, de nos partenaires institutionnels et privés et de nos donateurs fidèles.

Elles s'appuient sur la pertinence de notre projet associatif et la force de nos valeurs. Ces valeurs de bienveillance, de tolérance, d'ouverture et aussi d'attachement sur lesquelles nous nous appuyons pour nous affirmer en tant qu'association et ONG, agissant et militant pour les droits des enfants, ICI et AILLEURS. Notre association est dans une phase-clé de son développement. Phase qui s'inscrit dans la continuité de sa longue histoire au service de l'enfance en danger ; dans les années qui viennent, nous devons faire face à de nombreux défis. Grâce à la mobilisation de tous, nous y répondrons ensemble. Dans un seul objectif : le bien-être, le bonheur de chaque enfant accueilli, que nous avons l'immense responsabilité d'accompagner vers un avenir serein. La pérennité de notre projet associatif est assurée et c'est avec confiance et détermination que nous entrons dans l'année 2018.

Daniel Barroy
Président



Gilles Paillard
Directeur général



Les rapports annuel et financier de SOS Villages d'Enfants sont consultables sur le site Internet de l'association : www.sosve.org et disponibles sur demande.

**1 enfant
sur 10
grandit
seul.**

Aucun enfant ne devrait grandir seul



© SOS Villages d'Enfants

**Sur 100 € reçus,
89,65 € sont
destinés aux
enfants.**

Voir page 4

Les donateurs peuvent laisser libre l'affectation de leur soutien ou choisir entre France et monde. A l'international, les parrains, donateurs, testateurs ou partenaires peuvent opter pour le pays et le village SOS de leur choix.

FRANCE MÉTROPOLITAINE

**13 villages d'enfants SOS - 219 fratries
35 jeunes à La Maison Claire Morandat
237 personnes accompagnées à
La Ferme du Major et aux Ateliers
de la Garenne (établissements associés).**

Soutien financier à l'INTERNATIONAL

**Plus de 57 700 enfants bénéficiaires
dans 22 pays**



SOS Villages d'Enfants est membre du Comité de la Charte du don en confiance depuis 1992. Notre association, soumise à des contrôles internes et externes, accorde une grande importance à la gestion des ressources qui lui sont confiées et s'emploie à optimiser la rationalisation des coûts.

La commission des finances exerce une fonction de contrôle interne. Le contrôleur du Comité de la Charte a participé au conseil d'administration consacré à l'arrêté des comptes et à l'Assemblée générale. Les comptes de SOS Villages d'Enfants sont certifiés sans réserve par le cabinet Pricewaterhouse-Coopers-Entreprises.

SOS Villages d'Enfants est membre de la fédération SOS Villages d'Enfants International, dont elle est l'un des fondateurs. Elle est adhérente à la CHD (Coordination Humanitaire et Développement) et à Coordination SUD.



FRANCE

COMMENT NOUS AGISSONS

Notre action est menée en partenariat avec les conseils départementaux qui ont compétence en matière de protection de l'enfance. Les services de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) proposent à SOS Villages d'Enfants d'accueillir des fratries dont la situation familiale conduit à un placement dans la durée. Le conseil départemental prend en charge les frais de fonctionnement liés à l'accueil des enfants confiés à SOS Villages d'Enfants. Ainsi, le financement des actions de SOS Villages d'Enfants en France est couvert à 90 % par les fonds publics.

Les appels à dons pour l'action en France servent à la construction, aux travaux d'extension ou de rénovation des villages SOS, aux compléments de charges salariales, au soutien scolaire, à l'aide aux jeunes majeurs et à des projets éducatifs à forte valeur ajoutée (séjours à l'étranger, vacances...).

- 653 enfants et jeunes accueillis en villages SOS
- 31 nouvelles fratries accueillies en 2017
- Âge moyen : 10,8 ans
- Réussite scolaire : 93 %

NOUVEAUX DISPOSITIFS

SOS Villages d'Enfants France a ouvert son premier Programme de Renforcement des Familles dans le cadre d'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens avec le Département du Nord : aller à la rencontre des familles, et tout mettre en œuvre pour aider ces familles en grande difficulté et éviter que leur situation se dégrade au point qu'un juge doive ordonner une mesure de placement des enfants afin de les protéger.

Un 2^e Programme de Renforcement des Familles a été mis en place au village d'enfants SOS de Calais, qui a ouvert également un 2^e SAFI (Service d'Accueil Familial Immédiat) permettant d'accueillir frères et sœurs ensemble dans des circonstances d'extrême urgence.

La Maison des Familles du village d'enfants SOS de Persan a été inaugurée par Arnaud Bazin, Président du conseil départemental, en présence du maire de Persan.

Au village d'enfants SOS de Marange, la 13^e maison familiale, l'Espace de Transition et la Maison des Familles ont été inaugurés.

FAITS MARQUANTS



"Tous les bonheurs de l'enfance" : en fin d'année sur France 2, le programme court de SOS Villages d'Enfants était présenté par Anny Duperey dans un nouveau concept autour des droits de l'enfant.

LE TRAIN PETITE ENFANCE ET PARENTALITÉ

SOS Villages d'Enfants était partenaire de la première édition, à l'initiative de l'association *Ensemble pour l'Education de la Petite Enfance*, en partenariat avec la filiale *Trains Expo* de la SNCF. La voiture 5, "Protéger l'enfant et ses droits", était dédiée, autour de la Place des Droits de l'Enfant, à SOS Villages d'Enfants et au Défenseur des Droits, en lien avec les principes fondamentaux de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant et les droits que l'association met en œuvre auprès de chaque enfant et jeune accompagné.

En novembre : 17 jours de trajet, 15 étapes dans toute la France et près de 32 000 visiteurs accueillis.

LA VIE DES VILLAGES D'ENFANTS SOS



Dominique Bussereau, Président du Département de la Charente-Maritime et de l'Assemblée des Départements de France, Corinne Imbert, Sénatrice et ancienne Maire de Beauvais-sur-Matha, Conseillère départementale de la Charente-Maritime, et Daniel Barroy, Président de SOS Villages d'Enfants, ont posé le 6 octobre la 1^{re} pierre du 14^e village d'enfants SOS en France métropolitaine, à Beauvais-sur-Matha, qui ouvrira

en juillet 2018. Stéphanie Monteuil, sous-préfète de Saint-Jean d'Angély, assistait également à la cérémonie. Le village d'enfants SOS de Gémozac (Charente-Maritime) ouvrira en novembre 2018. SOS Villages d'Enfants a reçu également l'accord du Département du Maine-et-Loire pour la création d'un village d'enfants SOS au Lion d'Angers et du Département du Var pour un 17^e village d'enfants SOS à Besse-sur-Issole.

Samedi 16 septembre, près de 250 personnes ont célébré le 30^e anniversaire du village d'enfants SOS de Plaisir autour du thème d'un "village ouvert sur le monde", au Collège Blaise Pascal, en présence de Joséphine Kollmannsberger, Maire de Plaisir et Vice-présidente du conseil départemental des Yvelines, et Florence Granjus, nouvellement élue Députée des Yvelines. Françoise Rouch, Vice-présidente de SOS Villages d'Enfants France, représentait le Président, Daniel Barroy.

PYGMALION : LES ENSEIGNEMENTS DE LA RECHERCHE

Initié dans le cadre du programme Pygmalion et conduit par les universités de Créteil (Laboratoire LIRTES et OUIEP) et de Nanterre (laboratoire CREF), le programme de recherche portant sur la scolarité des enfants accueillis en village d'enfants SOS s'est achevé à l'été 2017. Les principaux enseignements concernent les effets du programme sur les pratiques professionnelles en village d'enfants SOS et permettent d'élaborer un plan d'actions.

Les Cahiers SOS N°8, "Accrochage scolaire en situation de placement - Croire au potentiel de tous les enfants" sont sur www.sosve.org / Publications.

RENFORCEMENT DU PROGRAMME D'EPANOUISSEMENT PAR LE SPORT

Le sport est un levier éducatif global, en particulier pour aider les enfants placés à retrouver confiance en eux et en les adultes. Centré en 2017 autour de deux activités (multisports Eau et multi randonnées), le dispositif s'est adapté et développé, avec la création de la fonction de référent éducatif. Des journées de rencontres ludiques et sportives (VESOS Ball, VESOS Trophy) s'inscrivent dans le prolongement du PEPS.

FAITS MARQUANTS

PROGRAMMES INTERNATIONAUX



Dans 13 localités du Burkina Faso et du Mali, le projet RECORDE (Renforcement des organisations de la société civile locale pour le respect des droits de l'enfant), soutenu par l'Agence Française de Développement (AFD) et le Gouvernement de la Principauté de Monaco, accompagne les familles et les communautés dans la prise en compte des droits de l'enfant.

MALI ET BURKINA FASO : UN BEL ANNIVERSAIRE

SOS Villages d'Enfants France, à l'initiative du 1^{er} village d'enfants SOS au Mali, était présente au 30^e anniversaire : le Président Daniel Barroy et le Directeur Général Gilles Paillard ont rencontré de nombreuses institutions, qui ont souligné la qualité du travail de SOS Villages d'Enfants Mali.

En 1997 ouvrait le 1^{er} village d'enfants SOS du Burkina Faso, financé par les donateurs français. Le 20^e anniversaire a réuni plus de 800 personnes. Daniel Barroy, Président, et Marie-Claude Hamon, vice-Présidente, représentaient SOS Villages d'Enfants France.

EDUCATION ET FORMATION : DE NOUVEAUX PROJETS



Au Mali, SOS Villages d'Enfants a lancé la construction d'une école primaire et secondaire pour plus de 300 élèves à Khouloum, dont la bibliothèque a reçu le soutien financier de l'Ambassade de France au Mali. À Madagascar, SOS Villages d'Enfants a créé un Centre d'Education en Biologie Aquatique et de Formation à l'Aquaculture (CEBAFA) à Fort-Dauphin. Les équipements ont été acquis en grande partie avec l'appui de la région Ile-de-France. Le centre permettra la formation de jeunes à de salvatrices activités rémunératrices.

INTERNATIONAL

SOS VILLAGES D'ENFANTS FRANCE EST MEMBRE DE SOS VILLAGES D'ENFANTS INTERNATIONAL, PRÉSENTE DANS 135 PAYS, AVEC PLUS DE 2 600 STRUCTURES ET PROGRAMMES ET PLUS D'UN MILLION ET DEMI DE BÉNÉFICIAIRES ET SERVICES.

COMMENT NOUS AGISSONS

L'activité repose principalement sur le financement privé. Les appels à dons servent à la construction de nouvelles structures, au développement de nouveaux programmes, à la prise en charge dans la durée de leurs frais de fonctionnement et aux situations d'urgence. Les enfants sont confiés aux villages d'enfants SOS par les services sociaux après enquête. Ils sont accueillis et élevés dans leur culture et leur croyance. Les collaborateurs sont des nationaux du pays. Cette implantation locale est un gage d'efficacité dans la durée et dans l'urgence.

Le soutien de SOS Villages d'Enfants France à l'international :

- 8 593 enfants accueillis en villages d'enfants SOS
- Près de 24 500 élèves dans les établissements scolaires et de formation
- Plus de 24 700 bénéficiaires des programmes sociaux et de renforcement de la famille

Investissements en milliers d'euros et nombre de programmes												
MADAGASCAR	2 922	4	14	4	10	14	TSUNAMI	153	2	1	2	2
HAÏTI	2 714	1	3	1		1	SYRIE	150				
MALI	2 435	4	10	2	3	4	NEPAL	139	1	4	1	1
ARMENIE	1 854	2	1	2		7	EQUATEUR (dont Urgence séisme 80 K€)	129	2			1
BURKINA FASO	1 612	2	5	2	2	2	BURUNDI	91				
VIETNAM	1 425	6	15	6	1	4	HONDURAS	72	1			
NIGER	1 348	2	4	3	2	2	ROUMANIE	65	2		1	2
TOGO	1 180	3	6	2	3	2	MAROC	59	2		1	2
LAOS	1 079	5	13	5	1	5	BOSNIE	23	1	1	1	2
GUINEE	555						SOMALIE	17	1	4	1	2
COTE D'IVOIRE	511	2	4	2	1	2	RWANDA	13	1	3	1	1
CAMEROUN	475	1	2		1	1	MEXIQUE	5				
SENEGAL	350						TOTAL	20 424	49	102	40	28
CAMBODGE	297											59
RDC (Rép. Dém. du Congo)	273											
INDE	270	2	11	2	1	1						
TUNISIE	208	2	1	1		2						

Village d'enfants SOS
 École
 Programme de renforcement de la famille et centre d'appui communautaire
 Structure pour jeunes
 Santé

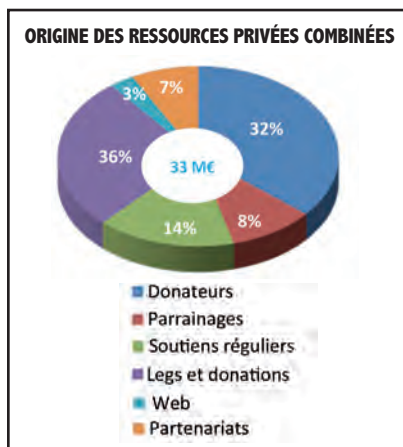


Les comptes détaillés sont disponibles en ligne : [www.sosve.org/Nous connaître/La gouvernance/Transparence financière](http://www.sosve.org/Nous%20connaître/La%20gouvernance/Transparence%20financière)

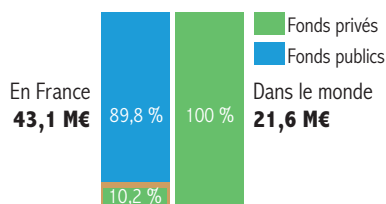
COMPTE D'EMPLOI COMBINÉ DES RESSOURCES 2017 (version simplifiée) SOS VILLAGES D'ENFANTS - ATELIERS DE LA GARENNE - FERME DU MAJOR

EMPLOIS 2017 en milliers d'euros	Emplois 2017 = Compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public en 2017
1- Missions sociales	43 053	4 386
- réalisées en France		
- réalisées à l'étranger via la fédération internationale	21 619	21 614
2 - Frais de recherche de fonds	4 877	4 877
3 - Frais de fonctionnement	1 223	1 123
sous-total		32 000
I - Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat	70 771	
II - Dotations aux provisions	833	
III - Engagements à réaliser sur ressources affectées	741	
IV - Excédent de ressources de l'exercice	1 823	
V - TOTAL GENERAL	74 169	
Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		1 540
Neutralisation des dotations aux Amortissements des immobilisations financées à compter de la 1 ^{re} application du règlement par les ressources collectées auprès du public		287
Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		33 263
Evaluation des contributions volontaires en nature	1 379	

RESSOURCES 2017 en milliers d'euros	Ressources collectées 2017 = Compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées en 2017
Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		22 502
1- Ressources collectées auprès du public	32 953	32 953
2 - Autres fonds privés	608	
3- Subventions et autres concours publics	35 447	
4- Autres produits	3 451	
I - Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat	72 459	
II - Reprises de provisions	1 090	
III - Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	619	
IV - Variation des fonds dédiés collectés auprès du public		-122
V - Insuffisance de ressources de l'exercice	0	
VI - TOTAL GENERAL	74 169	32 832
Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		33 253
Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		22 081
Evaluation des contributions volontaires en nature	1 379	



FINANCEMENT DE NOS MISSIONS SOCIALES (en millions d'euros = M€)

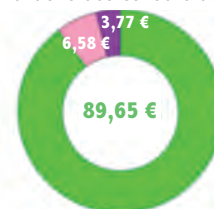


ORIGINE DES RESSOURCES



AFFECTATION DES RESSOURCES

Sur 100 € reçus de la générosité du public et des subventions des conseils départementaux :



- Missions sociales en France et dans le monde en 2017
- Frais de fonctionnement et provisions
- Frais d'appel et de traitement des fonds, gestion des reçus fiscaux, charges et frais de personnel sur gestion des legs et du service donateurs

Pour une parfaite transparence : sur 100 €, la seule générosité du public finance 81,96 % des missions sociales.

BILAN SIMPLIFIÉ COMBINÉ AU 31 DÉCEMBRE 2017 SOS VILLAGES D'ENFANTS - ATELIERS DE LA GARENNE ET FERME DU MAJOR

ACTIF (en K€)	2017	2016
ACTIF IMMOBILISÉ : Immobilisation corporelles, incorporelles et financières	31 430	30 724
ACTIF CIRCULANT * : Valeurs réalisables (créances) et disponibles (trésorerie)	64 087	63 378
COMPTES DE REGULARISATION : Charges constatées d'avance	589	549
TOTAL :	96 106	94 651

PASSIF (en K€)	2017	2016
FONDS ASSOCIATIFS : Apports, provisions réglementées, réserves	72 389	70 639
PROVISIONS * : Provisions pour risques et charges	9 579	10 449
DETTES	14 014	13 459
COMPTES DE REGULARISATION : Produits constatés d'avance	125	104
TOTAL :	96 106	94 651

POLITIQUE DE RÉSERVE ET AFFECTATION PRÉVISIONNELLE DES RESSOURCES

Engagée sur la durée dans ses actions, SOS Villages d'Enfants a constitué une réserve prudentielle d'une année de fonctionnement sur fonds privés (22,2 M€).

Les ressources seront utilisées d'une part pour soutenir le développement de l'activité en France, avec l'ouverture de quatre nouveaux villages, la mise en œuvre de nouveaux projets et de nouvelles places d'accueil, et d'autre part pour permettre un engagement plus important à l'international.